

**EXTRAIT****Du registre des décisions du bureau de la Communauté****DB 2020-046 : PARTICIPATION ETUDE FORMATION ACTION – POSITIONNEMENT HISTOIRES & LEGENDES**

Le 9 septembre 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 3 septembre 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Christian SOULA, Anthony CHANAUD, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Jacques MAMET, Bernard VAQUIE, Mohammed ELHABCHI

EXCUSES : Alfred VISMARA ; Jacques GALY ;

Issu d'une réflexion commune entre l'Office de tourisme intercommunal du Limouxin, l'Office de tourisme des Pyrénées Audoises, l'Association pour le Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO) et le cabinet d'ingénierie touristique Akina Stratégies, un programme de Formation – Action a été élaboré.

Devant réunir à la fois des élus locaux, des prestataires et des institutions touristiques ainsi que des personnes ressources et experts locaux, l'objectif de cette Formation - Action est de :

- Mobiliser, mettre en réseau des forces vives du territoire, ainsi que des moyens collectifs, autour de la thématique « Histoires et Légendes »,
- Co-construire et structurer une offre identitaire et distinctive pour la destination, de manière concertée, ainsi qu'un plan d'actions stratégique, concret et partagé,
- Contribuer à mieux localiser la spécificité du territoire au sein des différentes entités touristiques (région Occitanie, département et destinations de l'Aude, Pyrénées), et donc sa lisibilité, en direction des publics externes et des résidents du territoire.

En outre, le contenu du travail permettra d'alimenter notamment des sites internet des Offices de tourisme, d'Aude Tourisme, du CRT Occitanie, ainsi que des acteurs locaux.

Cette Formation / Action sera animée par le cabinet d'ingénierie Akina Stratégies qui avait également accompagné une première formalisation du positionnement Oenotouristique et du label Vignobles & Découvertes, obtenu avec succès en mai 2018.

L'accompagnement sera réalisé sur les mois de basse saison touristique (de juin à décembre 2020) sur des périodes propices à la présence des participants (en semaine, hors vacances scolaires), hors juillet et aout.

Le déroulé prévisionnel de l'accompagnement, sur 9 journées au total, est le suivant :

Journées 1 et 2 : Inventaire et analyse de l'offre existante pour construire l'architecture d'un positionnement distinctif (diagnostic, orientations),



Journées 3 et 4 : Benchmark et orientations du positionnement pour consolider un contenu "tourisme de légende" pour le territoire,

Journées 5 et 6 : Elaborer un plan d'actions, partagé et mutualisé, à 3 ans à partir de 2021, autour du positionnement (cahier des charges de l'offre, politique éditoriale, stratégie de développement de l'offre et de promotion commerciale),

Journées 7 et 8 : Préparer les conditions d'une candidature du territoire à une éventuelle contractualisation (Grand Site Occitanie...) et à son futur portage, ou toute autre démarche de marque de destination,

Journée 9 : bilan technique et pédagogique de la mission et COPIL.

Le coût du dispositif et la participation de l'Office de tourisme intercommunal des Pyrénées Audoises sont définis comme suit :

	2020
Participation ADEPFO à l'opération	12 420, 00 €
Participation OTI du Limouxin à l'opération	500, 00 €
Participation OTI des Pyrénées audoises à l'opération	500, 00 €
Montant total du budget prévisionnel de l'opération (en € TTC)	13 420, 00 €

Le budget prévisionnel n'inclut pas les repas des 9 journées qui seront également à la charge des Offices de tourisme intercommunaux.

Il est proposé au Bureau de valider la participation à la formation-développement engagé sur la thématique « Histoires et légendes » et de signer une convention de partenariat entre l'OT du Limouxin et l'OT des Pyrénées Audoises

Le Bureau,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

Valider la participation à la formation-développement engagé sur la thématique « Histoires et légendes »

Signer une convention de partenariat entre l'OT du Limouxin et l'OT des Pyrénées Audoises

Ainsi délibéré à Quillan, le 9 septembre 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le 11/09/2020
 Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 11/09/2020

